

Nom et coordonnées de l'école : Ecole Jean Toulza Ecole Lucie Artu RPI 42 Commune : EYRANS-MAZION	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} TRIMESTRE Date : 21/10/22
---	--

Inspection de Circonscription : BLAYE

Présents :

Présidente - (directrice d'école) : M^{me} Bertineau

Equipe enseignante :	M ^{me} Bartz, M ^{me} Brayda-Bruno – M ^{me} Emmery
Le maire ou son représentant :	Eyrans : M. Morin Mazion : M ^{me} Chasseloup
Adjoints et Conseillers municipaux	Eyrans : M ^{me} Jolly-Michaud, M ^{me} Petit, M ^{me} Hourdebaigh, M. Rousset Mazion : M ^{me} Leblanc, M. Sicaud
DDEN :	
Les représentants des parents d'élèves :	Eyrans : M ^{me} Dubois, M. Pawlak Mazion : M ^{me} Bernal, M ^{me} Floch Peyrabère
Les atsem	M ^{me} Morandière

Excusés :

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Guillerot

Monsieur le Maire : M. Bailan

L'atsem : M^{me} Pourresy

Début du conseil d'école : 17h35

Secrétaire de séance : M^{me} Emmery

1. Présentation des membres du Conseil et résultats des élections

Les résultats des élections de représentants d'élèves sont les suivants :

Pour l'école d'Eyrans :

Electeurs	110
Votants	68
Bulletins blancs ou nuls	17
Suffrages exprimés	51
Participation	61.82 %

M^{me} Dubois, M. Massellamany et M. Pawlak sont titulaires, aucun suppléant.

Pour l'école de Mazion :

Electeurs	26
Votants	22
Bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages exprimés	21
Participation	84.62 %

Mme Bernal est titulaire.

Mme Floch Peyrabère est suppléante.

Il n'y a pas de DDEN pour notre RPI.

Le Conseil d'Ecole se réunit trois fois dans l'année et discute des points arrêtés à l'ordre du jour par la directrice. Il réunit les représentants de la communauté éducative. Il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote notamment le règlement intérieur.

Sur les questions devant faire l'objet d'un vote, la vote à main levée est le mode de suffrage courant. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés, une voix par personne (1 voix par enseignant, 1 voix pour la directrice, 2 voix pour les élus, 1 voix par représentant de parents d'élèves élus titulaires, ou suppléant remplaçant le titulaire).

Afin d'établir un procès-verbal du Conseil, un secrétaire de séance est sollicité. Le PV est communiqué à la municipalité, à l'Inspecteur de l'Education Nationale et aux parents d'élèves.

Les questions des parents doivent être remontées à la présidente du conseil 8 jours avant la date du Conseil.

2. Vote du fonctionnement en Conseil d'Ecole regroupé

Les équipes pédagogiques des écoles d'Eyrans et Mazion souhaitent regrouper leur conseil d'Ecole pour l'année 2022-2023 au titre du Regroupement Pédagogique Intercommunal 42.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M^{me} Bertineau, directrice de l'école d'Eyrans, présidera le Conseil regroupé.

3. Fonctionnement des écoles

✓ Règlements intérieurs et Charte de la laïcité

Les règlements intérieurs des écoles d'Eyrans et Mazion ont été envoyés aux membres du Conseil pour lecture en amont du Conseil.

Ils sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

Ils seront transmis aux familles, accompagnés de la Charte de la laïcité pour en accuser réception et signature.

La Charte de la laïcité rappelle les principes fondamentaux de la République Française, la neutralité des personnels et la laïcité des enseignements.

✓ Effectifs et rentrée 2022

La répartition des élèves est la suivante :

Mazion :

- Classe de Mme Bartz : 7 PS / 6 MS soit 13 élèves

Eyrans :

- Classe de Mme Emmery : 11 GS / 7 CP soit 18 élèves
- Classe de Mme Brayda-Bruno : 8 CE1 / 11 CE2 soit 19 élèves (+ 1 arrivée prévue à la rentrée des vacances d'automne).
- Classe de Mme Bertineau : 18 CM1 / 9 CM2 soit 27 élèves

Pour un total de 64 élèves sur Eyrans, à ce jour.

Le RPI compte donc actuellement 77 élèves, à ce jour.

✓ Préparation de la rentrée 2023

Les premières prévisions d'effectifs pour l'an prochain sont :

13 PS / 7 MS / 6 GS / 11 CP / 7 CE1 / 8 CE2 / 12 CM1 / 18 CM2 soit un total de 82 élèves sur le RPI.

✓ Sécurité à l'école

Test incendie

Tous les ans, 2 exercices d'évacuation ont lieu dans les écoles.

Le premier a eu lieu le 19 septembre dans les deux écoles.

Il a permis de constater que les élèves ont acquis de bons réflexes. À Mazion, les petites sections qui ont vécu leur premier exercice, ont bien réagi.

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté

Chaque école est doté d'un PPMS-risque majeur pour faire face à un éventuel accident majeur en attendant les secours. Ce plan de confinement permet d'assurer la mise en sûreté des élèves et des personnels en cas de problèmes liés à des risques naturels (inondation, tempête, etc) ou à des risques technologiques.

Les écoles sont également dotées d'un PPMS attentat/intrusion qui prévoit un plan pour se cacher ou une fuite vers un lieu de repli en cas de danger.

Deux exercices PPMS sont effectués chaque année, un pour chaque type de risque. Le premier qui concerne l'attentat-intrusion sera effectué le 17 novembre. Le 2^e concerne le risque majeur. Il devra se dérouler avant les vacances de printemps.

Commission de sécurité et de l'accessibilité

Elle réunira le représentant de la sous-préfecture, le représentant des pompiers, M. le Maire et la directrice de l'école.

À Eyrans, elle est prévue le mardi 15 novembre, à Mazion, le 25 novembre.

✓ Budgets municipaux

Les budgets alloués aux écoles par les Municipalités sont toujours très confortables. L'équipe enseignante leur adresse ses remerciements.

Le matériel informatique demandé en lien avec l'appel à projet « pour un socle numérique de base a été livré et sera installé pendant ces vacances.

✓ Fonctionnement et état financier de l'année scolaire 2021-2022 et projections sur l'année scolaire 2022-2023 de la coopérative scolaire

Les écoles sont adhérentes à l'OCCE.

Coopérative Eyrans :

Bilan 2021-2022

Le bilan de la coopérative scolaire d'Eyrans pour l'année 2021-2022 est le suivant :

Départ	3017,67 €	
	Entrées	Sorties
Adhésion à l'OCCE + frais compte		156,20 €
Cotisations de rentrée des familles	325 €	
Projets, livres, matériel éducatif		174,78 €
Jeux de récréation		115,65 €
Photos de classes	1637 €	1121,41 €
Caisses de classes	503,46 €	1098,73 €
Tombola	1426,20 €	790,77 €

Jeux de fin d'année		250,66 €
TOTAL	3891,66 €	3708,20 €
RESTE		3201,13 €

Les dépenses de chaque caisse de classe sont les suivantes :

	GS-CP		CE1-CE2		CM1-CM2	
	300 €		402,17 €		396,56 €	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
Marché de Noël	136 €	58,86 €	238 €	86,82 €	165,5 €	103,74 €
Projets de classe		123,25 €				
Outils pédagogiques (jeux, arts...)		232,39 €		305,15 €		156,75 €
Livres		35,07 €				46,31 €
TOTAL	136 €	449,57	238 €	391,97 €	165,50 €	306,80 €
RESTE	-13,57 €		248,20 €		255,26 €	

Bilan début d'année 2022-2023

Voici les recettes et dépenses de ce début d'année pour la caisse commune :

Recettes	Dépenses
	Coopératives de classes : 1050 €
Cotisations de rentrée : ?	Sortie de fin d'année juin 2022 : 226,20 €
	Fonctionnement OCCE : 160,13 €
	Table de ping-pong : 62,95 €
	Fours projet cuisine : 146,09 €

Le solde actuel de la caisse commune est donc de 1 555,76 € et chaque caisse de classe a reçu 350 euros pour l'année.

Coopérative Mazion :

Rentrée 2022

Solde au 31 août 2022	782,04 €
Coopérative scolaire versée par les parents	270 €
Dépôt de liquide	305 €
Total au 21 octobre 2022	1357,04 €

Déjà une centaine d'euros environ de dépenser pour diverses choses (cuisine, par exemple).

4. Communication

✓ Ecole – parents

L'épanouissement de l'élève à l'école et en dehors dépend beaucoup de la qualité du dialogue entre l'enseignant et la famille.

Il doit être basé sur la confiance et le respect. L'enseignant peut inviter la famille à une rencontre si besoin. De même, les parents peuvent solliciter un rendez-vous à tout moment de l'année pour faire un point sur la scolarité de leur enfant. Les enseignantes encouragent l'ensemble des parents à prendre possession du cahier de liaison en ce sens.

Aucun entretien ne sera donné sur le temps d'accueil.

✓ Direction – Parents

Conformément au Règlement Intérieur, les absences doivent être signalées par mail ou par téléphone, et justifiées par écrit au retour de l'élève.

✓ Parents – Mairie

Lorsque les parents ont besoin d'évoquer un problème durant le temps périscolaire, ils peuvent s'adresser aux secrétariats des mairies.

5. Projets et vie des écoles

✓ Axes généraux

L'école d'Eyrans s'est rendue au cinéma de Saint Ciers sur Gironde pour assister au concert dessiné « A portée de brass ». Ce concert pédagogique a été proposé par le Centre Artistique de l'Estuaire. D'autres propositions à destination des écoles devraient suivre. Cela vient enrichir les activités qui visent à travailler sur l'axe 2 du projet d'école du RPI « parcours artistique et culturel ».

La *photo de classe* aura lieu le 22 novembre dans les deux écoles du RPI.

Le *marché de Noël* se tiendra le mardi 13 décembre à la salle des fêtes de Mazion.

Des chants préparés par les deux écoles seront proposés et des objets fabriqués par les enfants seront vendus.

La mairie d'Eyrans a accepté d'offrir un « apéritif » pour l'occasion.

Les bénéfices de cette vente viendront alimenter les caisses de classe.

Nous allons solliciter le cinéma de Blaye pour la projection d'un film, offert par la mairie de Mazion cette année.

Fête des 100 jours

Nous fêterons une nouvelle fois le 100^e jour de classe en organisant des ateliers inter-classes.

La ronde des arts

Il est prévu que ce projet démarre en janvier au sein du RPI. La restitution du travail aux familles prendra la forme d'une exposition dont les modalités seront détaillées au dernier trimestre.

L'équipe enseignante informe le Conseil qu'aucun cadeau de fête des mères/pères ne sera préparé en classe.

✓ Projets de classe

Classe de PS-MS

- Mise en place d'un « digipad » pour la publications de photos / vie de la classe.
- Goûter auquel sont invités les parents d'élèves en fin de période qui permet un moment « convivial »
- Participation à un rallye-mathématiques proposé par la circonscription de Blaye dès le retour des vacances.

Classe de GS-CP

- Mise en place d'un « padlet » pour la publications de photos / vie de la classe
- Projet Tour du monde, en partie en commun avec la classe des CE1-CE2. En période 2, découverte de l'Angleterre.

Classe de CE1-CE2

- Mise en place d'un « padlet » pour la publications de photos / vie de la classe
- Livres en citadelle : Amélie Sarn, auteure de littérature jeunesse, sera reçue à l'école le vendredi 9 décembre après-midi.
- Projet « tour du monde » en commun avec la classe de GS-CP

Classe de CM1-CM2

- Mise en place d'un « padlet » pour la publications de photos / vie de la classe
- Livres en citadelle : Amélie Sarn, auteure de littérature jeunesse, sera reçue à l'école le vendredi 9 décembre après-midi.

6. Parcours de l'élève

✓ Dispositifs d'aide

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED) : c'est un dispositif d'actions concentrées en direction de l'aide aux enfants en difficulté. Les enseignants spécialisés n'interviennent pas directement dans notre RPI mais nous pouvons solliciter l'aide de M^{me} de Souza qui est la psychologue scolaire de notre secteur.

PPRE : les élèves rencontrant des difficultés durables peuvent bénéficier d'un Projet Personnalisé de Réussite Educative. Il est mis en place par l'enseignant de l'élève et définit un objectif précis en fonction des besoins de l'élève. Il décrit les aides et adaptations mises en place. Il est limité dans le temps. Si nécessaire, il peut être reconduit.

APC : les élèves rencontrant une difficulté d'apprentissage passagère peuvent bénéficier d'un accompagnement pédagogique complémentaire de 2 fois ½ heure par semaine.

✓ Evaluations nationales

Elle ont eu lieu la 2^e quinzaine du mois de septembre et concerne les élèves de CP et de CE1. Les élèves de CP seront à nouveau concernés 2^e quinzaine du mois de janvier.

Les familles ont été individuellement informées des résultats et difficultés qui seraient apparues.

✓ Objectifs et actions du CEC

Le 1^{er} Conseil Ecole Collège du secteur de Blaye a eu lieu le mardi 11 octobre au collège de Blaye avec pour ordre du jour :

- les résultats aux évaluations de 6^e
- les commissions et calendriers 2022/2023

C'est un temps d'échange entre enseignants de CM2 et de 6^e pour favoriser la continuité entre le CM2 et la 6^e au profit des élèves.

Le 1^{er} CEC du secteur de Saint Ciers sur Gironde aura lieu le mardi 15 novembre avec pour ordre du jour :

- les résultats aux évaluations nationales de 6^e
- point étape du projet de Territoire Educatif Rural (TER)
- commissions et calendriers 2022/2023

7. Questions diverses

M. Rousset

- pourquoi certains parents demandent-ils une dérogation pour Blaye ?

Plusieurs cas de figure : le transport, les fratries, domicile plus proche géographiquement de Blaye que de St Ciers, une demande d'orientation particulière.

- Peut-on en avoir plus sur le projet cuisine évoqué ?

La coopérative scolaire a financé l'achat de matériel pour mener à bien le projet « cuisine ». Les élèves de chaque classe préparent des mets sucrés à tour de rôle, qui sont ensuite dégustés en classe. C'est un projet qui permet de travailler des compétences en mathématiques notamment.

Les parents d'élèves élus regrettent d'avoir reçu l'ordre du jour de ce 1^{er} Conseil d'école trop tardivement (invitations envoyées le 10 octobre pour un Conseil d'Ecole prévu le 21 octobre), un délai trop serré pour solliciter les parents d'élèves.

M^{me} Bertineau rappelle que les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre et qu'elle est tributaire d'un calendrier contraint. Pour le prochain conseil, prévu en mars 2023, le calendrier sera moins serré. Les parents d'élèves sont invités à communiquer en direction des familles par le biais du cahier de liaison pour transmettre leurs coordonnées, dès le retour des vacances d'automne.

Une question remontée par les parents d'élèves est tout de même admise. Un parent se plaint du peu de jeux de cours proposés pour la récréation : les enseignantes l'invite à prendre rendez-vous pour constater la présence de jeux divers et adaptés à l'âge des enfants. Les jeux personnels ne sont pas admis à l'école.

Fin du conseil d'école : 18h15

Prochain conseil d'école aura lieu : en mars 2023

Fait à EYRANS, le 21/10/22

La Directrice,

Présidente du Conseil d'Ecole : M^{me} Bertineau

La Secrétaire de séance : M^{me} Emmery

